

## Championnat de France par équipes mid-amateurs messieurs promotion Sud

**22 & 23 Juin 2019**

Golf de Coulondres

72 Rue des Érables 34980 Saint-Gély-du-Fesc

04 67 84 13 75

[golf@coulondres.com](mailto:golf@coulondres.com) - [www.coulondres.com](http://www.coulondres.com)

### **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

#### **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- **Pour les clubs** : Tout club de la région Occitanie non représenté dans les divisions nationales pourra présenter une équipe comprenant 12 équipiers maximum. Le nombre d'équipes sera limité à 24 et celles-ci seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- **Pour les équipiers** : voir le règlement général du vade-mecum sportif 2019. Ouvert aux joueurs ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve

#### **2. FORME DE JEU**

- **6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour** / Classement en brut sur le cumul des 5 meilleurs scores de chaque tour.
- **Les 2 meilleures équipes joueront en 4ème division en 2020**

#### **3. ENGAGEMENTS**

- Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 22 mai 2019** à minuit.
- Inscription des équipiers sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 14 juin 2019** à minuit.
- **Les droits d'inscription s'élèvent à 200 €** par équipe et seront débités sur le compte du club avec sa facturation de licences. **Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis.**

#### **4. PRIX**

Souvenirs offerts par la **ffgolf** aux clubs montant en 4<sup>ème</sup> division.